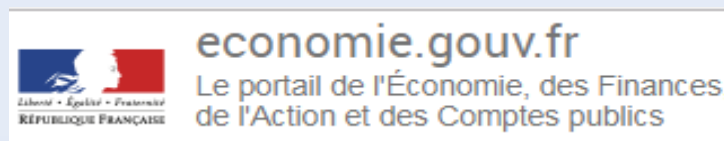


# Contribution au PACTE

*Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises  
projet de loi à horizon printemps 2018.*



<https://www.economie.gouv.fr/plan-entreprises-pacte>

## Proposition : le « Financement 4P »

*un nouvel instrument financier pour de nouvelles  
pratiques de financement*



<http://ordody.canalblog.com> (bibliographies et présentations) et <https://fides.parisnanterre.fr>

© Stanislas Ordody (SO) et Bertrand du Marais (BdM)

Marque et concept déposés les 09/06/17 et 28/07/17 (INPI)



# Qualification du Financement 4P

(cf : Fiche produit)



- Le "Financement 4P" est un prêt « senior » de premier rang dont la rémunération est calculée selon un partage convenu à l'avance d'un EBITDAR bien défini, indicateur de la performance de l'entreprise ou du projet.
    - *un instrument de financement innovant qui donne plus de résilience aux entreprises, en les accompagnant dans leurs investissements de croissance*
    - *un instrument de placement dans les entreprises et les projets, qui offre un rendement dynamique dans un contexte de rendements faibles et plus de sécurité face aux risques de pertes en capital liée à la remontée des taux.*
  - **Qualification par les Autorités prudentielles du « Financement 4P » comme un instrument financier de 1<sup>er</sup> rang pari-passu**
    - *Se distingue de l'ensemble des titres existants, et notamment des titres associatifs, des prêts et titres participatifs régis par la loi ainsi que des OBSA, en ce qu'il ne comporte aucun intérêt fixe.*
- => Il faut donc sécuriser les opérateurs en créant un cadre juridique et réglementaire*



# Pourquoi le Financement 4P ?



- **Sortir du risque systémique de marché acté par la loi Sapin II et lié à la remontée des taux d'intérêt : aujourd'hui égaux à zéro, voire négatifs** (crise des subprimes , crises obligataires...)
  - *Décorrélacion de la valeur de l'entreprise de l'influence du marché financier : la valeur de la créance varie en fonction de son seul TRI escompté*
  - => *Le Financement 4P : une solution pour remobiliser/redonner confiance, redonner de la visibilité à l'épargne/investissement*
- **Réduire le coût de l'intermédiation bancaire à supporter par les entreprises**
  - *Techniques de couverture de taux génératrices de « produits toxiques »*
  - *L'immense besoin de capitaux du secteur bancaire imposé par la réglementation Bale II*
  - => *Le Financement 4P instaure une égalité des chances entre les entreprises : décision d'investir indépendante d'un taux d'intérêt exogène.*
- **Le Produit financier indispensable pour accompagner la réforme de l'ISF**
  - *Reconnecte la finance à l'économie réelle*
  - *Reconnecte la finance avec le long terme*
  - => *Le Financement 4P s'inscrit dans une logique d'unités de compte « à termes différenciés » au sein des contrats d'assurance-vie ; l'épargnant/investisseur n'a pas nécessairement besoin d'une parfaite liquidité de ses placements.*



# Donner le choix du Financement 4P



- **Les avancées du Financement 4P » : le contexte de la réglementation professionnelle est favorable à l'organisation et à la régulation de son circuit**
  - *Les Réformes du Code des Assurances créent un lien contractuel de crédit (prêt ou titre) unissant prêteurs/assurances et emprunteurs/entreprises,*
  - *Le développement du « crowdfunding » a suscité la création du statut d'Intermédiaire en Financement Participatif et de celui de Conseiller en Financement Participatif (CIP),*
  - *La Charte relative aux « Euro PP » (document de Place établi sous l'égide de la Banque de France et la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris IDF).*

*=> Une réflexion sur les plates-formes de financement et le monopole bancaire*
- **Contribution au PACTE (Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises)**
  - *Un article publié dans Le Monde le 26 janvier 2018*  
[http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/26/il-faut-corriger-la-mauvaise-allocation-des-ressources-d-epargne\\_5247410\\_3232.html](http://www.lemonde.fr/idees/article/2018/01/26/il-faut-corriger-la-mauvaise-allocation-des-ressources-d-epargne_5247410_3232.html)
  - *Réponses aux 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> phases de consultation : contribution positionnée page 2 de la consultation publique pour la rubrique « Financer » sous les 3 critères de sélection « les plus votés », « les plus commentés », « les plus favorables » => une adhésion d'entrepreneurs / acteurs de la finance*

*=> Une équipe constituée de 2 conseillers d'Etat, de 2 entrepreneurs et d'1 spécialiste en introduction en bourse, et de bien d'autres, prête à collaborer et à expérimenter avec les pouvoirs publics*



# Financement 4P



**Offrir**

**un produit financier/mode de financement**

**alternatif de 1<sup>er</sup> rang,**

**à risque modéré,**

**aux**

**investisseurs/épargnants/entrepreneurs**

**dans un esprit de partage et de convergence d'intérêt**